Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

F°Certifiante-N°RS7135

PUBLIC CIBLE

Porteur·euses de projets ayant un projet de création, reprise ou développement d'une activité en agriculture paysanne

OBJECTIFS

La formation permet aux porteur·euses de projet d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration et la maîtrise de leur projet via le dimensionnement de leurs ateliers et le chiffrage de leur prévisionnel économique.
A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis toutes les clés pour argumenter de la viabilité économique de leur projet auprès de professionnels et prendre les décisions économiques et financières nécessaires. Ils connaitront les bases de la comptabilité et de la gestion nécessaires pour mener à bien et pérenniser leur projet.

ENJEUX

La viabilité économique de nouveaux projets est un point crucial, tant pour la prise de décision que pour convaincre des partenaires (banques, institutions, famille, etc.). Or pour de nombreux porteur.euses de projet, chiffrer son projet est une étape complexe. Ils ne disposent pas des outils nécessaires et n'ont que des bribes de méthode. S'approprier l'étape du chiffrage du projet est une manière pour le/la porteur.euse de projet d'être pleinement acteur de sa réalisation et renforcera sa résilience une fois installé.
Par ailleurs, les porteur.euses de projet en agriculture paysanne sont majoritairement des personnes en reconversion professionnelle, non issues du monde agricole ou hors cadre familial. Ils et elles portent une diversité de projets, souvent innovants du fait de leur choix de production ou du fonctionnement global de leur ferme. Le chiffrage de la création ou de reprise d'une activité agricole en agriculture paysanne ne peut être abordé de manière complète et cohérente à travers les certifications actuellement existantes du fait des nombreuses spécificités de l'agriculture paysanne (accès au foncier, statuts spécifiques, subventions spécifiques, cycle de production long demandant des stratégies spécifiques pour la gestion de la trésorerie, etc.).

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet d'installation, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

CONTENU

- Définir ses objectifs personnels
- Poser les bases du dimensionnement de son projet et définir une hypothèse de travail pour démarrer le chiffrage
- Définir les conséquences sur le chiffrage de mon projet au regard de la fiscalité, des règles sociales et juridiques
- Poser les premières hypothèses concernant les statuts possibles et souhaités
- Maitriser les bases de la comptabilité et de la gestion, acquérir un vocabulaire commun
- Découvrir l'outil de gestion permettant de démarrer le chiffrage de son projet et se l'approprier
- Identifier des principales charges et produits des projet
- Savoir définir ses besoins en terme d'investissement et de les mettre en lien avec les résultats économique du projet
- Connaître les différents mode de financement pour son projet
- Appréhender la réalité du métier de paysan•nes pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne
- Intégrer les stocks dans le chiffrage

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 6 jour(s)

DATE LIMITE : 15/08/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	**Devis sur simple demande €**
Non adhérent	**Devis sur simple demande €**
Non agricole	**CPF €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Alice PREDAL, accompagnatrice installation-transmission
transmission@addear01.fr
ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.
Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.
Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne
78,23% de taux de réussite à la formation Chiffrer son projet en AP en 2025

SATISFACTION : Taux de satisfaction ARDEAR 2025 : 98,06% (toutes formations confondues)

NOTE : Repas partagé tiré de vos paniers

- Porter un premier regard analytique sur sa saisie
- Anticiper les questions de trésorerie
- Construire un plan de trésorerie pluriannuel
- Connaître les outils et indicateurs pour analyser son prévisionnel et être en mesure de mener à bien cette analyse
- Pouvoir utiliser son prévisionnel comme outil de prise de décision, savoir comment faire évoluer son projet pour qu'il réponde à ses objectifs
- Savoir présenter son projet à des financeurs ou autres partenaires

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Brainstorming et échanges en groupe
Travail individuel sur son prévisionnel avec appui des formateur.ices
Présentations croisées des projets

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un dossier écrit remis par les stagiaires dans un délai d'1 mois maximum après le dernier jour de formation. Un jury composé de paysan·nes statuera sur la délivrance du certificat.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Aura
OF : 82690566569

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
01/09/2026	distanciel 01000 Ain	Francis Varenne (Agrilearn)
15/09/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Laurent AUPY (AFOCG 01) Alice PREDAL (ADDEAR 01)
29/09/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Laurent AUPY (AFOCG 01) Alice PREDAL (ADDEAR 01)
13/10/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Alice PREDAL (ADDEAR 01)
20/10/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Laurent AUPY (AFOCG 01) Alice PREDAL (ADDEAR 01)
05/11/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Laurent AUPY (AFOCG 01) Alice PREDAL (ADDEAR 01)

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)